

Comment faire garder vos enfants pendant les vacances ?

La Commune de Saint-Sauveur ne dispose pas de structure d'accueil de loisirs sur les périodes de vacances scolaires. Elle a donc passé une convention avec les communes de Bouloc, Fronton et Lespinasse de manière à pouvoir bénéficier de leurs centres de loisirs. Afin que les administrés de Saint-Sauveur ne supportent pas de surcoûts financiers, le CCAS prend à sa charge la différence de coût entre le « tarif extérieur » et le « tarif commune » appliquée par certaines communes.

BOULOC

Rue Jean Jaurès – 31620 BOULOC

A côté de la Maison des Associations



Cette structure est gérée par LEC Grand Sud "Loisirs Éducation Citoyenneté". Elle fonctionne tous les jours des vacances scolaires (sauf entre Noël et jour de l'An).

Horaires d'ouverture

- * Vacances scolaires : 7 h 30 à 19 h 00
- * Mercredi : 12 h 00 à 19 h 00
- * Permanence de l'ALSH (au Centre de Loisirs) :
 - * Lundi : de 15 h 00 à 19 h 00
 - * Mercredi : de 13 h 30 à 19 h 00

Inscriptions

Les dossiers sont à retirer auprès de la direction.

Une attestation de domicile délivrée par la mairie de Saint-Sauveur vous sera demandée chaque année.

[attestation 2021-2022](#)

Contact

Marc VIGOUROUX <i>Directeur ALAE et ALSH</i> <i>Élémentaire</i> Tél : 05 61 82 35 83	Yvette FERRARA <i>Directrice ALAE et ALSH</i> <i>Maternelle</i> Tél : 06 08 62 65 52	Hasna FELLOULA <i>Coordinatrice des services enfance</i> <i>Coordinatrice du Projet Éducatif de Territoire (PETR)</i> Tél : 06 45 98 80 56
--	--	--

Courriel : enfance-bouloc@loisireduc.org

Les programmes

Pour les consulter, rendez-vous sur :

<http://mairie-bouloc.fr/index.php/enfance-jeunesse/centre-de-loisirs>

BRUGUIERES

10 rue des Mésanges

31150 BRUGUIERES



Cette structure est gérée par LEC Grand Sud "Loisirs Éducation Citoyenneté". Elle fonctionne tous les jours des vacances scolaires (sauf entre Noël et jour de l'An).

Les **Accueils de Loisirs Sans Hébergement** « Les Canailous » (maternelle) et « le Centre Magique » (primaire) prennent en charge vos enfants pendant les mercredis et les vacances, dans les mêmes locaux qu'en temps scolaire.

Horaires d'ouverture

- * Vacances scolaires : 7 h 30 à 19 h 00
- * Mercredi : 12 h 00 à 19 h 00
- * Permanence de l'ALSH (au Centre de Loisirs) :
 - * Lundi : de 15 h 00 à 19 h 00
 - * Mercredi : de 13 h 30 à 19 h 00

Inscriptions

Les inscriptions se font auprès des centres de loisirs.

“

Les réservations et annulations se font désormais exclusivement par le portail familles

Tarifs

Journée avec repas	Demi-journée avec repas	Demi-journée sans repas
10.37 €	8.26 €	5.28 €

Contact

« Les Canaillous » : Marjorie REYNES / Karen ISMAN au 05 61 82 09 38 ou 06 28 03 63 81

« Le Centre Magique » : Cathy KUENNEMAN / Laëtitia SCIÉ au 05 61 82 28 76 ou 06 28 03 64 37.

Site internet :

http://www.mairie-bruguieres.fr/accueil_loisirs.asp

LESPINASSE

Place des anciens combattants – 31150 Lespinasse



Cette structure, gérée par le centre Léo Lagrange, fonctionne tous les jours de vacances scolaires (sauf entre Noël et jour de l'An).

Horaires d'ouverture

* Vacances scolaires de 7h30 à 18h30

Inscriptions

Les dossiers d'inscription sont à retirer directement auprès de l'Accueil de Loisirs.

Tarifs

	Tarif familles de Lespinasse	Tarif « extérieur »	Différence prise en charge par le CCAS de St-Sauveur
Tarif journée ALSH	8,49 €	14,93 €	6.44 €
Tarif journée club préado	6,38 €	10,82 €	4.44 €

Contact

Coordinateur Enfance et Jeunesse et Projet Educatif Local : Patrick THIRION	05 61 35 41 66	patrick.thirion@ville-lespinasse.fr
Directrice de l'ALAE : Aurélie DUBORD	05 62 79 64 02	claeclsh.lespinasse@gmail.com



<p>Directeur Adjoint : Stéphane CHAUSSENDE</p>		
---	--	--

Les programmes

Les équipes d'animations proposent diverses activités de loisirs adaptées en fonction de l'âge des enfants.

Pour les consulter, rendez-vous sur :

<http://www.ville-lespinasse.fr/accueil-de-loisirs-alsh-557.html>
